

Rapport des activités et aides apportées par la Cellule de Réponse aux inondations de la Croix Rouge de Belgique

COMMUNE DE ROCHEFORT

Déploiements opérationnels sur la commune

Premiers jours : secours, soins et aide psychosociale

Dans les premiers jours et semaines qui ont suivi les inondations, l'équipe Secours de la CRB est intervenue au travers de postes de soins, et de maraudes de premiers soins et d'écoute psychosociale de première ligne.

La MCR a été inondée, ainsi qu'une partie de son parking (3 jours de nettoyage, 30 personnes) mais a pu répondre à la demande des pouvoirs publics en conduisant des personnes sinistrées ayant temporairement trouvé refuge à la salle Sainte-Thérèse vers le Domaine des Masures, transformé en centre d'accueil.

Les volontaires ont aussi participé à l'installation des personnes dans les infrastructures mises à disposition et apporté un soutien logistique (transport de matériel, transport des petits déjeuners, repas, bouteille d'eau, ...)

Les secouristes du service de secours ont dispensé des soins de base et ont pris en charge l'accueil et l'enregistrement des personnes dans le centre d'accueil (24h/24h)

Le 15 aout un service de sécurité a pris le relais quant à ces activités.

<https://www.matele.be/rochefort-le-domaine-des-masures-accueille-60-sinistres>

Coordination locale

A partir d'août 2021, une coordinatrice de zone a été mise en place par la CRB pour coordonner l'ensemble des actions réalisées sur le territoire, et porter le dialogue avec les autorités communales à propos du déploiement opérationnel.

Le dialogue avec les autorités communales, le CPAS, la Défense belge et les partenaires fut globalement positif.

Points d'accueil, soutien au lien social et aide psychosociale

Les points d'accueil sont des postes avancés, au plus près des sinistrés. Ils visent à accompagner les sinistrés dans leur recherche d'information, à soutenir les liens sociaux, à être un lieu d'écoute et de soutien de la résilience, et à déployer de l'aide de 1^{ère} nécessité :

- En proposant des lieux chaleureux, conviviaux, d'accueil inconditionnel où l'on peut se (re)poser, se réchauffer
- En luttant contre (le sentiment de) l'isolement et la marginalisation par le renforcement des liens sociaux entre les personnes et par notre présence à leurs côtés
- En apportant les éléments d'information qui puissent les aider dans la recherche de solutions à leurs difficultés liées aux inondations
- En prévenant les éventuelles crises médico-psycho-sociales et en contribuant à les résoudre par des activités de sensibilisation, de prévention, d'orientation

Dans la commune de Rochefort, le Point d'accueil a été basé à la Maison Croix-Rouge de Rochefort, et 1 point de distribution a été ouvert à Jemelle.

Objet	Descriptif
Première période	La MCR organise ses locaux avec le Comité Provincial pour développer un point d'accueil et de distribution
Passage hiver : Novembre 2021 : améliorations logistiques	Installation d'un chalet de Noël par la commune sur le point de distribution de Jemelle (Eglise de Jemelle)
Ressources humaines	1 coordinateur de zones, nombreux volontaires Croix-Rouge
Espace d'accueil	7 jours sur 7, de 16h à 21h en octobre, l'horaire a réduit progressivement au fil de la diminution des besoins, pour être de 17h à 20h en mars.
Espace d'information et orientation	En continu dans l'espace d'accueil
Appui Cyber	Accès Wi-Fi
Animations régulières	<ul style="list-style-type: none"> - Donnerie et brocante - Vestiboutique - Accueil café
Evénements festifs	<ul style="list-style-type: none"> - Souper et concert un samedi par mois (septembre) décembre) - Saint-Nicolas - Préparation et distribution de colis pour Noël - Préparation et distribution de colis pour le nouvel an - Distribution de jouets - Galette des rois - Souper choucroute

Aide alimentaire

La **Région Wallonne** a financé dès le mois d'août des repas chauds via un marché public (fournis par la société DéliMeal). Ceux-ci étaient distribués par la CRB et la Défense, généralement le soir.

Début octobre, l'entièreté de la coordination et de la distribution des repas chauds a été reprise par la CRB.

A Rochefort, les repas sont distribués via le **point d'accueil situé à la MCR de Rochefort et via le point de distribution de Jemelle** par l'équipe de volontaires de la MCR. Une **tournée mobile en porte à porte** est aussi organisée sur la commune de Rochefort pour toucher les villages environnants de la commune et les personnes qui ne peuvent se déplacer. Cette distribution quotidienne a été intégralement prise en charge par les volontaires de la Maison Croix-Rouge de Rochefort, parfois aidés par une d'autre maison Croix-Rouge du namurois.

Repas	Nombre	Montants financés CRI	Commentaires
Repas du soir chauds DéliMeal distribués par la CRI	72.848 repas	/	Financés par la Région Wallonne
Soupe servie ou distribuée sur le PA (en litre)	1.150 litres	4.025,00 €	Fournisseurs EnVie Ateliers
Total du coût des repas financés par la CRB : 4.025 €¹			

Ressources humaines actives pour l'aide alimentaire	
1 ETP CRI (coordinatrice de zone)	Active pour l'aide alimentaire, coordonner l'action des volontaires de Rochefort, faire le lien avec les différents projets de la Cellule inondations
Nombreux bénévoles de la Maison Croix-Rouge	

Biens de première nécessité

La maison Croix-Rouge a largement contribué à distribuer aux ménages sinistrés des biens de première nécessité, provenant de dons en nature, ou ont été achetés par la CRB. Il s'est agi de Vêtements, Matériel de nettoyage des maisons, Produits de nettoyage, Produits

¹ Ce cout reprend uniquement les frais de fourniture des repas et non les coûts RH et logistique liés à la distribution des repas.

d'hygiène, Alimentation, Jeux, produits pour animaux, petit matériel électroménager. Cette distribution a perduré sous des formes différentes tout au long de la mission.

Aides financières

Apport financier au autorités communales :

« GUICHET »

Comme à toutes les communes de catégorie 1, la Croix Rouge de Belgique a mis à disposition de la commune de Rochefort un montant de 1 million €. La commune a été informée de cette possibilité le 31-08-21 et la convention a pu être signée le 11-10-21. Les critères d'utilisation de ce montant étaient dans un premier temps que les demandes portent par priorité sur les projets prioritaires de la Croix Rouge. Il fallait que ces demandes soient faisables, entrent dans le budget et soient engagées entre le 15 juillet 2021 et le 15 février 2022. De plus, elles ne devaient pas générer de discrimination parmi les habitants de la Commune, respecter les principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité de la CRB. Enfin, ces demandes ne pouvaient pas être couvertes par une autre aide des autorités.

Finalement, le **montant alloué à la commune** a été de **1.000.000 €**, répartis comme suit :

Objet	Démarrage	Volume	Montant
Habitats modulables	05-11-21	10 familles	€1.000.000,00

Ces habitats modulables ont été inaugurés le mardi 8 mars. Il s'agit de la construction de 10 logements modulaires pour accueillir des familles sinistrées. Ce projet est né d'une collaboration entre la CRB, le CPAS de Rochefort, la commune, et l'entreprise Modulart.

Le 21 février 2021, la Cellule Inondations a pu **réallouer un montant additionnel** d'aide aux communes. Un nouveau montant de **388.218 €** a été encore mis à disposition de la commune, dans les mêmes conditions et selon des critères élargis à l'aide directe aux personnes sinistrées et l'aide à la réhabilitation de logements. L'allocation de ce montant est en cours.

Ces **dépenses liées à l'aide financière locale « guichet » et « guichet bis »**, telles que définies avant le 30 avril, feront l'objet d'un suivi de factures par le service central de la CRB jusque fin juin 2023.

Aide financière directe aux ménages précaires sinistrés

Les personnes sinistrées en situation de précarité ont pu bénéficier d'une aide financière directe de la Croix-Rouge de Belgique. Cette aide s'élevait à 650 € par personne isolée précarisée, augmenté de 195€ par personne attachée au foyer.

Dans la commune de Rochefort, **178 ménages** ont été aidés pour un montant total de **152.945€**.

Aide financière aux écoles

Dans le cadre du projet « scolarité », une partie du budget a été attribuée aux écoles sinistrées. Dans le cas de la commune de Rochefort, **2 écoles et 1 école de devoirs** ont reçu une aide financière de la Croix-Rouge de Belgique.

Les écoles ont été touchées par les inondations de manière variable. Les montants attribués sont le résultat des demandes des écoles en fonction de leurs besoins. Dans la commune de Rochefort, le budget réservé aux écoles a permis de rééquiper les classes en **matériel informatique**, en **mobilier**, et a également permis de réaliser des **activités extrascolaires**.

Ecole	Montant
Institut Jean XXIII Rochefort	58.871,23 €
Ecole communale du centre Rochefort	19.836,00 €
La Farandole asbl Rochefort	2.542,31 €
Total dépensé pour les écoles par la CRB : 81.249,54 €	

Perspectives CRB après la Cellule de Réponse inondations

Les activités de la Croix-Rouge de Belgique en réponse aux inondations se transforment à Rochefort après le 15 mars 2022. La situation et les besoins des zones sinistrées évoluant, l'offre doit également évoluer d'une réponse « urgente » à une réponse plus long terme. La distribution des repas chauds s'arrête.

Mais la Maison Croix-Rouge restera bien présente pour les personnes sinistrées : la **Vestiboutique** et la **brocante** restent disponibles et permettent de s'équiper avec des objets, meubles et vêtements de qualité, pour un prix modique. La MCR a ouvert une **buanderie de dépannage** avec quelques machines à lessiver, et des **permanences d'accueil** « café papotte » pour venir rencontrer quelqu'un à qui parler, créer du lien social et trouver de l'information.

Pour toutes les activités liées au point d'accueil, nous avons identifié, outre la Maison Croix-Rouge, des acteurs présents sur la commune et vers lesquels **réorienter les personnes sinistrées**. Cette liste ci-après, est **disponible de manière encore plus complète à la maison Croix-Rouge**.

Activités actuelles	A partir du 16 mars
Accueil – lien social – info-orientation – lutte contre isolement	<p><u>Maison Croix-Rouge</u> : permanence d'accueil chaque mercredi de 14h à 18h Contact : 0475.83.83.17 (Albert Maniquet)</p> <p><u>Plan de Cohésion Sociale</u> : 084/470 121</p> <p><u>ASBL Accueil Famenne</u> : 084/21 10 51 – 0477.65.00.61</p> <p><u>Centre Culturel des Roches</u> : 084/22 13 76</p>
Aide matérielle (vestiboutique, brocante, urgence matérielle)	<p><u>Maison Croix-Rouge</u> : Vestiboutique, Brocante, réponse urgence matérielle : mercredi 14h - 18h, vendredi 14h - 18h, samedi 10h - 16h Contact : 0475.83.83.17 (Albert Maniquet)</p> <p><u>Donnerie de Rochefort</u> : vendredi de 13h à 19h et samedi de 10h à 18h . Rue de Ciney, 5580 Rochefort</p> <p><u>ASBL Accueil Famenne</u> : 084/21 10 51 – 0477. 65.00.61</p>
Aide alimentaire (repas)	<p><u>CPAS de Rochefort</u> : repas à domicile 084/ 22 06 50</p>
Aide alimentaire (autres formes)	<p><u>ASBL Accueil Famenne</u> : banque alimentaire_084/21 10 51 – 0477. 65.00.61</p>
Accès hygiène	<p><u>Maison Croix-Rouge</u> : mise à disposition de 2 machines à lessiver et 2 sèches linge. 1 douche disponible ponctuellement Contact : 0475.83.83.17 (Albert Maniquet)</p>
Soutien psychologique	<p><u>Maison Croix-Rouge</u> : 0475.83.83.17 (Albert Maniquet)</p> <p><u>Service de Santé Mentale de la Passerelle</u> : 084/21 07 64 – 0473.66.08.08</p> <p><u>Plan de Cohésion Sociale</u> : 084/470 121</p>